

La journée d'action du 18 octobre 2007 est incontestablement un succès.

La mobilisation est exceptionnelle dans les trois secteurs principaux concernés par la réforme des régimes spéciaux de retraite : EDF-GDF, la SNCF, la RATP. La grève a été très forte, à des niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis longtemps... 80 % de grévistes à EDF-GDF, 75 % à la SNCF, plus de 70 % à la RATP. Elle est significative dans d'autres secteurs comme les administrations financières, l'ANPE, les services publics territoriaux mais aussi plusieurs entreprises du privé (métallurgie, chimie...) sur leurs propres revendications. Beaucoup de salariés y ont vu aussi le moyen d'agir pour la sauvegarde du système de retraite solidaire, l'augmentation des salaires, la défense de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail.

Les manifestations et rassemblements ont témoigné de cette combativité avec des participations significatives de salariés du privé : 11 000 manifestants à Bordeaux, 10 000 à Clermont Ferrand, 9 000 à Rennes, 5 000 à Tours et Limoges, 8 000 à Rouen, Toulon, Lyon, 50 000 à Marseille, 25 000 à Paris ..., au total 300 000 manifestants pour 70 départements.

Les grévistes des entreprises publiques ont clairement signifié le rejet du cadrage d'ensemble de la réforme des régimes spéciaux proposé par le gouvernement. Ils ont dénoncé la campagne de culpabilisation dont ils sont victimes.

Aujourd'hui, c'est près de trois femmes sur quatre et un homme sur deux relevant de ces régimes qui n'ont pas une retraite à taux plein avec la durée actuelle de cotisations à 37,5 années. L'allongement de la durée de cotisations à 40 ans cumulée à l'application de la décote ferait perdre deux mois de retraites par an aux agents de ces régimes. « C'est travailler plus longtemps pour gagner moins » alors que la retraite moyenne pour les ouvriers et employés de ces entreprises est de 1 400 euros. Pour la Cgt, c'est inacceptable.

De même est condamnée la suppression des bonifications pour les nouveaux embauchés, c'est un élément-clé de la reconnaissance de la pénibilité et des sujétions des postes de travail à la RATP, à EDF-GDF, à la SNCF. Les salariés contestent aussi la suppression de l'indexation des retraites sur les salaires.

Le gouvernement doit prendre la mesure de la force et de la détermination qui se sont exprimées aujourd'hui. Xavier Bertrand s'annonce disposé à rencontrer les organisations syndicales. Il est clair que pour la Cgt, cette rencontre doit représenter un véritable espace de négociations, comme le souhaitent les salariés. Il faut modifier le cadre général de la réforme avant toute ouverture de négociations d'entreprises.

La Cgt appelle l'ensemble des salariés à concevoir partout les suites de la mobilisation avec le souci de conserver l'unité des professions, l'unité des organisations qui ont contribué au succès du 18 octobre.

Pour ce faire, la Cgt, avec ses fédérations concernées par la réforme des régimes spéciaux, propose, après les réunions interfédérales, une rencontre rapide de l'ensemble des organisations professionnelles, pour définir des modalités communes à la mobilisation.